

## Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du 11 mai 2022

Membres du Conseil de Communauté en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Madame Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

La séance est ouverte à 19h06 et levée à 22h00.

Etaient présents : Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU Besançon : Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Annaïck CHAUVET, M. Sébastien COUDRY (vote à partir du rapport n°16), M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoit CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Sadia GHARET, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (vote à partir du rapport n°5), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF Bonnay : M. Gilles ORY Busy : M. Philippe SIMONIN Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Chalèze : M. René BLAISON Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Chaucenne : Mme Valérie DRUGE Chemaudin et Vaux : M. Gilbert GAVIGNET Cussey-sur-l'ognon : M. Jean-François MENESTRIER Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN Fontain : M. Claude GRESSET Franois : M. Emile BOURGEOIS Gennes : M. Jean SIMONDON Grandfontaine : M. Henri BERMOND La Vèze : M. Jean-Pierre JANNIN Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Les Auxons : M. Anthony NAPPEZ Mamirolle : M. Daniel HUOT Marchaux-Chaufontaine : M. Patrick CORNE Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : Mme Lucie BERNARD Morre : M. Jean-Michel CAYUELA Nancray : M. Vincent FIETIER Noironte : M. Claude MAIRE Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Palise : M. Daniel GAUTHEROT Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Patrick AYACHE Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pugey : M. Frank LAIDIE Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Saint-Vit : Mme Anne BIHR Saône : M. Benoît VUILLEMIN Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Ludovic BARBAROSSA Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Veslemes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY Venise : M. Jean-Claude CONTINI Vorges-les-Pins : Mme Maryse VIPREY

Etaient absents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Besançon : Mme Aline CHASSAGNE, Mme Julie CHETTOUH, M. Abdel GHEZALI, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN Beure : M. Philippe CHANEY Boussières : M. Eloi JARAMAGO Brailans : M. Alain BLESSEMAILLE Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Champoux : M. Romain VIENET Chevroz : M. Franck BERNARD Dannemarie-sur-Crête : Mme Martine LEOTARD Geneuille : M. Patrick OUDOT La Chevillotte : M. Roger BOROWIK Larnod : M. Hugues TRUDET Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Merey-Vieille : M. Philippe PERNOT Novillars : M. Bernard LOUIS Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Rancenay : Mme Nadine DUSSAUCY Roset-Fluans : M. Jacques ADRIANSEN Saint-Vit : M. Pascal ROUTHIER Thise : M. Loïc ALLAIN Torpes : M. Denis JACQUIN Vaire : Mme Valérie MAILLARD Vieille : M. Franck RACLOT Villars Saint-Georges : M. Damien LEGAIN

Secrétaire de séance : Mme Annaïck CHAUVET

Procurations de vote : Mme Aline CHASSAGNE à M. André TERZO, Mme Julie CHETTOUH à Mme Frédérique BAEHR, M. Abdel GHEZALI à M. Nicolas BODIN, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE (jusqu'au rapport n°4 inclus), M. Maxime PIGNARD à M. Ludovic FAGAUT, M. Yannick POUJET à Mme Marie ZEHAF, M. Jean-Hugues ROUX à Mme Sylvie WANLIN, Mme Juliette SORLIN à M. Sébastien COUDRY (à partir du rapport n°16), M. Philippe CHANEY à Mme Anne OLSZAK, M. Alain BLESSEMAILLE à M. Jacques KRIEGER, M. Romain VIENET à M. Fabrice TAILLARD, M. Patrick OUDOT à M. Jean-François MENESTRIER, M. Hugues TRUDET à M. Philippe SIMONIN, M. Daniel PARIS à M. Emile BOURGEOIS, M. Jean-Marc BOUSSET à M. Florent BAILLY, Mme Nadine DUSSAUCY à M. Cyril DEVESA, M. Pascal ROUTHIER à Mme Anne BIHR, M. Loïc ALLAIN à M. Christian MAGNIN-FEYSOT, Mme Valérie MAILLARD à M. René BLAISON

Délibération n°2022/006087

Rapport n° 2 - Etat des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil

## Etat des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil

**Rapporteur** : Mme Anne VIGNOT, Présidente

### Résumé :

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil de Communauté a, par délibération du 16 juillet 2020 donné délégation à la Présidente pour accomplir différents actes de gestion courante pendant la durée de son mandat.

La présente délibération a pour objet d'informer le Conseil de Communauté des décisions prises par la Présidente dans le cadre de ses attributions déléguées.

**Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau du 28 avril 2022 a pris les décisions suivantes :**

### **Organisation de la Communauté urbaine Grand Besançon Métropole**

#### ↳ R.1 - Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la séance du 17/03/2022

A l'unanimité, le Bureau :

- nomme Monsieur Yves MAURICE comme secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal du 17/03/2022.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 32*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Conseiller intéressé : 0*

### **Commission n°01 : Relation avec les communes et avec la population et moyens des services publics**

#### ↳ R.2 - Ajustements techniques suite à des procédures de recrutement

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur le recrutement d'un agent contractuel au poste de professeur d'enseignement artistique - viole de gambe au sein du Conservatoire à Rayonnement Régional à temps non complet, dans le cadre des dispositions des articles L332-8 à L332-12 et L332-14 du code général de la fonction publique,
- se prononce favorablement sur le recrutement d'un agent contractuel au poste de responsable PC sécurité - sûreté au sein de la Direction Parc Automobile et Logistique à temps complet, dans le cadre des dispositions des articles L332-8 à L332-12 et L332-14 du code général de la fonction publique,
- se prononce favorablement sur le recrutement d'un agent contractuel au poste de technicien géomaticien au sein de la Direction des Systèmes d'Information à temps complet, dans le cadre des dispositions des articles L332-8 à L332-12 et L332-14 du code général de la fonction publique,
- se prononce favorablement sur le recrutement d'un agent contractuel au poste de concepteur projeteur à la Direction Architecture et Bâtiment à temps complet, dans le cadre des dispositions des articles L332-8 à L332-12 et L332-14 du code général de la fonction publique,
- se prononce favorablement sur le recrutement d'un agent contractuel au poste de chargé de mission agriculture alimentation au sein du service environnement et cadre de vie, à temps complet, dans le cadre des dispositions des articles L332-8 à L332-12 et L332-14 du code général de la fonction publique,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les contrats à intervenir dans ce cadre.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 32*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Conseiller intéressé : 0*

↳ R.3 - Revalorisation de la rémunération d'agents contractuels en CDI

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'évolution de la rémunération correspondant à l'emploi de directeur à la Direction Communication qui fera l'objet d'un avenant au contrat initial de l'agent concerné à compter du 1er juin 2022 ;
- se prononce favorablement sur l'évolution de la rémunération correspondant à l'emploi de chef du service Tourisme au Pôle Développement qui fera l'objet d'un avenant au contrat initial de l'agent concerné à compter du 1er juin 2022 ;
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les avenants aux contrats à intervenir dans ce cadre.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 32*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Conseiller intéressé : 0*

↳ R.4 - Garanties d'emprunts – Compétence Habitat (28 avril 2022)

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur la demande de garantie d'emprunt déposée en matière d'habitat par NEOLIA pour un montant total de 76 071,45 €,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les documents à intervenir dans ce cadre.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 31*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Conseiller intéressé : 1*

**Commission n°07 : Proximité, santé, culture et sport**

↳ R.5 - Fonds d'aide Manifestations Sportives : attribution de subventions

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution de 5 subventions d'un montant total de 18 500 €, dans le cadre du fonds d'aide « manifestations sportives » pour le premier semestre 2022, détaillées comme suit :

- 10 000 € à la Ville de Besançon pour Vital été,
- 1 000 € au Football Club de Montfaucon pour le Trail de Montfaucon,
- 500 € à l'association « Nos Enfants d'Ailleurs » pour le Panora'Trail,
- 4 000 € au Centre Omnisports Pierre Croppet pour le Raid Handi Forts,
- 3 000 € à l'association « Le Soleil Brille Pour Tout le Monde » pour un Championnat de France de Para-escalade.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 32*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Conseiller intéressé : 0*

**Commission n°02 : Innovation, attractivité, enseignement supérieur, économie, tourisme et numérique**

↳ R.6 - Base d'Osselle : Convention avec le club Besançon Triathlon

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur le principe et les contours du partenariat avec le club Besançon Triathlon pour les années 2022 et 2023,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention jointe en annexe.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 32*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Conseiller intéressé : 0*

↳ R.7 - Base d'Osselle : convention de partenariat avec la Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques du Doubs

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur le principe et les contours du partenariat avec la Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques du Doubs pour la période 2022 à 2024,

- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention correspondante.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 32                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseiller intéressé : 0*

↳ R.8 - Animations commerciales et artisanales - Attribution de subvention à l'Office de Commerce et de l'Artisanat de Besançon dans le cadre des samedis piétons

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 10 000 € à l'Office de Commerce et de l'Artisanat de Besançon au titre des samedis piétons 2022.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 30                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseillers intéressés : 2*

**Commission n°04 : Transition écologique et énergétique, qualité du cadre de vie et développement durable**

↳ R.9 - Fonds « Développement durable » - Attribution d'une subvention à l'association « Foire aux saveurs d'Automne »

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution à l'association « Foire aux saveurs d'automne » d'une subvention de 2 000 € au titre du fonds « Développement durable », pour l'organisation de la 31<sup>e</sup> Foire aux saveurs d'automne en 2022.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 31                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseiller intéressé : 1*

↳ R.10 - Fonds « Développement durable » - Attribution d'une subvention à l'association Comité de quartier Rosemont Saint-Ferjeux

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution à l'association Comité de quartier Rosemont Saint-Ferjeux d'une subvention de 1 000 € au titre du fonds « Développement durable », pour l'organisation de la semaine du bien-être du 27 au 30 avril 2022, à la Maison du quartier de Rosemont Saint-Ferjeux à Besançon.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

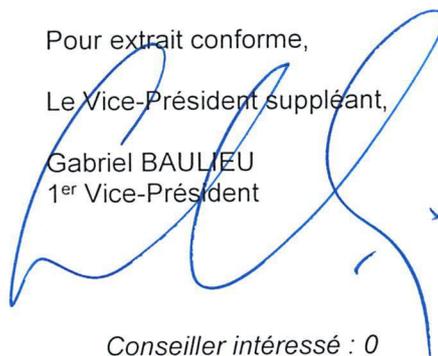
*Pour : 32                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseiller intéressé : 0*

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté prend acte de la présentation des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil.**

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU  
1<sup>er</sup> Vice-Président



*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 107                      Contre : 0                      Abstention\* : 0                      Conseiller intéressé : 0*

*\*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.*